

Province de Québec,
M.R.C. de Pierre-De Saurel,
Municipalité de Saint-David.

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-David, tenue le 10 septembre 2019, à 20 h, à la salle de Conseil de l'hôtel de ville de Saint-David, situé au 16, rue Saint-Charles à Saint-David.

Sont présents M. le Maire Michel Blanchard, les conseillères Colette Lefebvre-Thibeault et Linda Cournoyer ainsi que les conseillers Gilles Hébert, Pier-Yves Chapdelaine, Robert Émond et Stéphane Mélançon, tous formant quorum sous la présidence de M. le Maire.

2019-09-171

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2019-09-172

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 août 2019 et de la séance extraordinaire du 3 septembre 2019

Considérant que chaque membre du conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 août 2019 et de la séance extraordinaire du 3 septembre 2019;

Considérant que les délibérations inscrites à ces procès-verbaux reflètent fidèlement les décisions du Conseil;

Il est proposé par Robert Émond, appuyé par Pier-Yves Chapdelaine et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 août 2019 et celui de la séance extraordinaire du 3 septembre 2019 soient adoptés tels que rédigés.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Lecture du rapport financier au 31 juillet 2019.

Suivi des différents comités par les membres du Conseil

La conseillère Colette Lefebvre-Thibeault rappelle la tenue des Journées de la Culture à la bibliothèque municipale, le dimanche, 29 septembre prochain, de 13 h à 17 h. Elle souligne qu'il n'y a pas eu de réunion de l'Association des Loisirs au cours des dernières semaines et précise que la modification de la plaque indiquant le nom des maires devrait être complétée au cours des prochains jours.

Le conseiller Gilles Hébert explique brièvement le cheminement d'une plainte faite à la Sûreté du Québec et précise que le dépôt d'une plainte n'implique pas automatique une obligation de se présenter à la cour pour témoigner. Il souligne s'être informé sur la possibilité d'obtenir un photo-radar sur le territoire de Saint-David. La réponse reçue a été négative puisque les critères requis ne sont pas respectés, soit une grande circulation et un risque important d'accident. Il mentionne que le Service de sécurité incendie a effectué une seule intervention au cours des dernières semaines, il s'agissait d'un feu de cuisson. Il mentionne également que deux jeunes pourraient se joindre à la brigade de pompiers volontaires prochainement. De plus, il transmet une demande du Service de

sécurité incendie pour la fermeture du 5^e Rang durant la tenue d'un exercice de pompiers prévu pour la fin du mois de septembre. Il poursuit son intervention en mentionnant que les visites de prévention pour les risques élevés sont complétées à 50% et que les visites de prévention pour les risques faibles au nombre de 87 débuteront en octobre prochain. Il souligne que la municipalité devra procéder à la modification de son règlement de prévention sous peu étant donné qu'elle n'aura plus recours aux services de prévention de la Ville de Sorel-Tracy après le 31 décembre 2019 et termine son intervention en précisant que le directeur du Service de sécurité incendie amorcera en 2020 le remplacement de l'ensemble des casques du service au rythme de deux à trois par année.

La conseillère Linda Cournoyer souligne une augmentation appréciable du nombre d'élèves inscrits à l'école Monseigneur-Brunault ainsi qu'au service de garde après l'école. Elle précise que les jeunes apprécient énormément les nouveaux modules de jeux installés sur le terrain de l'école. Elle mentionne la reprise des activités de l'organisme ComUnité au cours du mois de septembre et indique qu'elle assistera le 12 septembre prochain à une rencontre en lien avec le projet de développement social pour aînés amorcé par le Comité régional de la famille de la MRC de Pierre-De Saurel.

Le conseiller Stéphane Mélançon mentionne que le comité d'embellissement procédera au nettoyage des aménagements paysagers de la Municipalité le 5 octobre prochain à compter de 9 h.

M. le Maire mentionne brièvement les trois cours d'eau de Saint-David dans lesquels des travaux sont prévus pour l'année 2020; ils sont situés dans le rang Vivian, le 13^e Rang et le Petit Rang. Il souligne également la tenue de l'assemblée générale annuelle de la Coopérative de solidarité de santé Shooner-Jauvin le 12 septembre prochain et termine en précisant que les municipalités n'ont pas encore pris de décision en lien avec l'avenir de la Coop.

Paiement des comptes

2019-09-173

Présentation de la liste des comptes de la période;

Considérant que le rapport requis à l'article 7 du règlement numéro 576-2017 est inclus à cette liste;

Considérant que la directrice générale et secrétaire-trésorière atteste que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées;

Il est proposé par Robert Émond, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que ce Conseil approuve la liste des comptes à payer pour un montant de 99 862,57 \$ et de comptes payés pour un montant de 52 485,66 \$.

Ladite liste de comptes étant approuvée telle que soumise, la directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à procéder au paiement desdits comptes.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Le Conseil prend connaissance de la correspondance figurant au registre de correspondance du mois de septembre 2019.

2019-09-174

Demande d'aide financière présentée dans le cadre du programme PRIMADA pour le projet *La Maison des Aînés*

Considérant que l'immeuble du 33, rue Principale abritant la salle de l'Âge d'Or nécessite des réparations majeures;

Considérant l'importance de ce bâtiment historique pour la communauté de Saint-David;

Considérant que ce bâtiment est en grande partie utilisé par les aînés de Saint-David;

Considérant que ce bâtiment est l'endroit idéal pour la tenue des activités demandées lors de la consultation qui a mené à l'élaboration de la Politique des Aînés;

Considérant que ce bâtiment nécessite de nombreuses rénovations pour le maintenir en bon état et assurer sa conservation;

En conséquence, il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Stéphane Mélançon et résolu que ce Conseil :

- autorise la présentation d'une demande d'aide financière en lien avec le projet *La Maison des Aînés* dans le cadre du Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA);
- mentionne avoir pris connaissance du Guide du programme et s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent au projet présenté;
- s'engage, si une aide financière est obtenue pour le projet *La Maison des Aînés*, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée;
- confirme qu'il assumera tous les coûts non admissibles au programme associés au projet *La Maison des Aînés* si une aide financière est obtenue, y compris tout dépassement de coût.
- désigne la directrice générale à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document relatif à ce projet.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2019-09-175

Volet entretien des routes locales du Programme d'aide à la voirie locale

Considérant que le ministère des Transports a versé une compensation de 216 137 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2019;

Considérant que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Pour ces motifs, il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Robert Émond et résolu que ce Conseil informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Entretien des routes locales.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2019-09-176

Mandat pour les services juridiques de l'année 2020

Il est proposé par Robert Émond, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que ce Conseil autorise le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet *Cain Lamarre*, à même la banque d'heures et au besoin, au service de consultation pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 selon les termes de l'offre de service du 28 août 2019.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2019-09-177

Mandat d'audit des états financiers pour l'exercice 2019

Considérant l'offre de service obtenue de la firme FBL S.E.N.C.R.L;

Il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Robert Émond et résolu que ce Conseil retienne les services de la firme FBL Société de comptables professionnels agréés à titre d'auditeur indépendant pour l'année financière 2019, au coût de 7 900 \$ plus taxes, et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-130-00-413.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2019-09-178

Renouvellement d'adhésion au Carrefour Action municipale et famille

Il est proposé par Pier-Yves Chapdelaine, appuyé par Gilles Hébert et résolu que ce Conseil autorise un montant de 44,27 \$ pour renouveler l'adhésion de la municipalité au Carrefour Action municipale et famille et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-190-00-494.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2019-09-179

Soutien aux médias d'information locaux et régionaux

Considérant la résolution numéro 2019-08-290 de la MRC de Pierre-De Saurel concernant son soutien aux médias d'information locaux et régionaux;

Considérant que les médias d'information locaux et régionaux vivent présentement une période de crise majeure menaçant leur existence;

Considérant que de ce fait plusieurs emplois sont menacés en région;

Considérant l'importance des médias d'information locaux et régionaux dans l'animation de la vie démocratique;

Considérant que des actions immédiates doivent être mises en place pour soutenir les médias d'information locaux et régionaux;

Considérant que les gouvernements du Québec et du Canada n'offrent pas, à l'heure actuelle, un soutien financier suffisant;

Il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Linda Cournoyer et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-David :

- sollicite l'appui des gouvernements du Québec et du Canada pour la mise en place rapide d'actions concrètes permettant de soutenir les médias d'information locaux et régionaux;

- demande qu'une partie des publicités des gouvernements du Québec et du Canada soit publiée dans les médias d'information locaux et régionaux;
- suggère qu'une taxe soit imposée aux grandes entreprises étrangères qui récoltent d'importants revenus publicitaires qui ne sont pas réinvestis dans l'économie du Québec;
- suggère que le produit de ladite taxe sur les gains publicitaires des grandes entreprises étrangères soit retourné sous forme de soutien financier aux médias d'information locaux et régionaux;
- suggère de favoriser l'achat de publicités dans les médias d'information locaux et régionaux.

Que copie de la présente résolution soit transmise au ministre du Patrimoine canadien et du Multiculturalisme, à la ministre de la Culture et des Communications, au ministre responsable de la Montérégie, au député fédéral de Bécancour-Nicolet-Saurel et au député provincial de Richelieu.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2019-09-180

Demande d'appui pour l'amélioration du boulevard Fiset à Sorel-Tracy

Considérant la résolution numéro 7720-08-2019 reçue de la Municipalité de Saint-Robert concernant l'état de la chaussée du boulevard Fiset;

Considérant que la Municipalité de Saint-Robert sollicite l'appui des municipalités de la MRC de Pierre-De Saurel;

Considérant que de nombreux résidents de Saint-David utilisent régulièrement le boulevard Fiset pour se rendre à Sorel-Tracy;

En conséquence, il est proposé Robert Émond, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil appuie la demande soumise au ministère des Transports du Québec par la Municipalité de Saint-Robert en lien avec l'amélioration de la chaussée du boulevard Fiset.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2019-09-181

Demande de soutien soumise par la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge

Considérant que la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge fait l'objet d'une poursuite record de 96 millions de dollars en dommages et intérêts par la compagnie d'exploration minière de Vancouver; Canada Carbon, suite à l'application de sa réglementation et de l'adoption d'un règlement fondé sur le pouvoir de gestion de son territoire, du principe de précaution visant à protéger l'eau, l'environnement et la qualité de vie des citoyens;

Considérant qu'afin d'aider à financer ses frais de défense, d'expertise et de sensibilisation, la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge a lancé une campagne de socio-financement avec l'objectif de recueillir 200 000 \$ en don et le soutien du plus grand nombre possible de municipalités au Québec;

Considérant que les dirigeants de Canada Carbon attaquent les décisions démocratiques qui relèvent du pouvoir exclusif du conseil municipal et de ses citoyens;

Considérant que la poursuite de 96 M \$ intentée par Canada Carbon représente un fardeau financier important pour les citoyens et un enjeu sans précédent et important pour toutes les municipalités du Québec;

Considérant que la Municipalité de Saint-David comprend les enjeux de ce dossier;

En conséquence, il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Stéphane Mélançon et résolu que ce Conseil informe la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge de son soutien dans le règlement du litige l'opposant à l'entreprise d'exploration minière Canada Carbon.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2019-09-182

Demande en lien avec la fermeture du 5^e Rang pour la tenue d'un exercice du Service de sécurité incendie

Considérant que le Service de sécurité incendie de Saint-David a comme projet de démolir, par le feu ou tout autre moyen, la maison inhabitable située au 241, 5^e Rang pour la tenue d'un exercice;

Considérant que la tenue de cet exercice se déroulera en conformité avec la norme NFPA 1403 et sera sous la responsabilité de l'instructeur Eugène Poirier;

Considérant que le Service de sécurité incendie souhaite la fermeture du 5^e Rang à la circulation durant la tenue de l'exercice pour assurer une meilleure sécurité pour tous;

En conséquence, il est proposé par Stéphane Mélançon, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil autorise la tenue d'un exercice du Service de sécurité incendie de Saint-David, au 241, 5^e Rang, le 28 ou le 29 septembre prochain ainsi que la fermeture du 5^e Rang à la circulation durant la tenue de l'exercice, exception faite de la circulation locale.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2019-09-183

Services en ingénierie électrique pour le projet d'installation de bornes de recharge

Considérant que la Municipalité prévoit faire l'installation de trois bornes de recharge sur le territoire de Saint-David;

Considérant que la planification et le suivi de ce projet requiert des services en ingénierie électrique;

Considérant l'offre de service présentée par la firme Consultation Cardin Charland;

Il est proposé par Robert Émond, appuyé par Gilles Hébert et résolu que ce Conseil retienne l'offre présentée par M. Pierre Cardin de la firme Consultation Cardin Charland, au montant de 1 425 \$ incluant les frais de déplacement, pour les services en ingénierie électrique requis pour le projet d'installation de bornes de recharge sur le territoire de Saint-David et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 03-320-00-411.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2019-09-184

Demande de permission de circuler soumise par Club VTT Vagabond Bas-Richelieu

Considérant que le Club V.T.T. Vagabond Bas-Richelieu sollicite l'autorisation de la municipalité pour la circulation de véhicules tout terrain sur la rue Principale, la rue Théroux, la rue du 2^e Rang et le 2^e Rang ainsi que la permission de traverser la chaussée entre les numéros civiques 57 et 117 du rang Sainte-Julie afin de faciliter l'accès à l'érablière Durocher et diminuer la circulation dans les rues de Saint-David.

Considérant l'adoption du règlement municipal numéro 523 pour permettre la circulation des véhicules hors route sur la chaussée ou sur l'accotement d'une partie du 2^e Rang pour la période allant du 1^{er} décembre au 30 avril;

Considérant que la circulation sur la chaussée devra se faire conformément à la Loi sur les véhicules hors route et selon le Code de la sécurité routière ainsi que dans le respect du voisinage;

Considérant que le Club V.T.T. Vagabond Bas-Richelieu devra obtenir auprès du ministère des Transports les autorisations requises pour permettre la circulation des véhicules hors route;

Considérant que le Club V.T.T. Vagabond Bas-Richelieu devra porter une attention particulière aux traverses, en s'assurant d'utiliser des tuyaux du diamètre requis pour ne pas créer d'obstruction et de ne pas laisser de terre dans les cours d'eau verbalisés et fossés à la fin de la saison;

Considérant que le Club V.T.T. Vagabond Bas-Richelieu devra installer des panneaux relatifs au respect du voisinage lorsque la circulation des véhicules tout terrain se fait à proximité de résidences;

En conséquence, il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Stéphane Mélançon et résolu que ce Conseil accorde au Club V.T.T. Vagabond Bas-Richelieu, pour la saison 2019-2020, la permission de traverser et de circuler sur la chaussée aux endroits mentionnés ci-dessus, et ce, à condition que le Club V.T.T. Vagabond Bas-Richelieu obtienne les autorisations requises auprès du ministère des Transports. Il est également résolu de mandater l'inspecteur municipal pour s'assurer de l'installation de la signalisation routière requise pour permettre la circulation des véhicules hors route.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2019-09-185

Demande de droits de passage soumise par Moto Club Drummond inc.

Considérant qu'une demande d'autorisation concernant des droits de passage a été soumise à ce Conseil par le Moto Club Drummond inc.;

Considérant que la circulation sur la chaussée devra se faire conformément à la Loi sur les véhicules hors route et selon le Code de la sécurité routière ainsi que dans le respect du voisinage;

Considérant que le Moto Club Drummond inc. devra porter une attention particulière aux traverses, en s'assurant d'utiliser des tuyaux du diamètre requis pour ne pas créer d'obstruction et de ne pas laisser de terre dans les cours d'eau verbalisés et fossés à la fin de la saison;

En conséquence, il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Robert Émond et résolu que ce Conseil accorde à Moto Club Drummond inc., pour la saison 2019-2020, la permission de traverser la chaussée à la hauteur du numéro civique 205 dans le 5^e Rang ainsi qu'à la hauteur du numéro civique 81 dans le 13^e rang pour rejoindre les sentiers du Club Vagabond. Il est également résolu de mandater l'inspecteur municipal pour s'assurer de l'installation de la signalisation routière requise pour permettre la circulation des véhicules hors route.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2019-09-186

Versement de la contribution financière municipale pour les nouveaux modules de jeux

Considérant que ce Conseil a donné son appui au projet d'acquisition et d'installation de modules de jeux pour les enfants de 5 à 12 ans dans la cour de l'école Monseigneur-Brunault soumis dans le cadre du Fonds de développement des territoires (FDT) Volet Ruralité de la MRC de Pierre-De Saurel par l'Association des Loisirs de Saint-David;

Considérant la contribution financière prévue pour ce projet au budget 2019 de la Municipalité;

En conséquence, il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Stéphane Mélançon et résolu que ce Conseil autorise le versement d'un montant de 20 000 \$ à l'Association des Loisirs de Saint-David à titre de contribution financière pour le projet de modules de jeux pour les enfants de 5 à 12 ans réalisé par l'organisme.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Le Conseil procède à la période de questions prévue à l'intention des personnes présentes à la séance.

2019-09-187

Levée de la séance

Il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault, que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une conformément à l'article 142 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27-1).

Maire

Directrice générale et secrétaire-trésorière